

## PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

<b>ECOLE : Maternelle Tony Lainé</b>  Adresse : Allée des Bouleaux  COMMUNE : 86 130 Dissay	<b>DATE : mardi 10 novembre 2020</b>
---	--------------------------------------

### Participants :

(préciser A = absent, Exc = excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mr Boursier Mme Chabrier ( Exc) Mme Dugast Mr Chaussé	Président, - Olivier Delage Enseignants  - Florence Ladame Barrault - Florence Brosse - Marie-Anne Mc Donnell (exc) - - IEN, Mme Véronique Dupin (Exc)	Maire ou son représentant  M Michel François, Maire Mme Sophie Seguin, adjointe Mme Bérengère Duquerroy , Responsable périscolaire maternelle Mme Nadège Roccia, secrétaire en charge de la caisse des écoles (exc)	

### ORDRE DU JOUR :

1. - Lecture et vote du règlement intérieur
2. - Protocole sanitaire : nouveaux dispositifs mis en place sur les temps scolaires et périscolaires.
3. - Révision du PPMS  
- Exercices de mise en sécurité : Incendie , passage de la commission de sécurité, Vigie Pirate, bilan de l'exercice de confinement
4. - Effectifs 2021-2022
5. -Questions diverses

## RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

- Point 1 : lecture et vote du règlement intérieur

le règlement intérieur de l'école est soumis au vote . Il est adopté à l'unanimité avec les modifications.  
Ce règlement sera affiché et distribué aux familles.

- Point 2 : Protocole sanitaire : nouveaux dispositifs mis en place sur les temps scolaires et périscolaires.  
Suite à la parution du nouveau protocole sanitaire le dispositif a été renforcé afin d'être le plus possible en adéquation avec la demande ministérielle :  
1/ création de deux groupes : un groupe PS-MS ( classes 1 et 2 ), un groupe MS-GS ( classes 4 et 5 )  
2/ création de deux temps de récréation distincts pour chaque groupe le matin et l'après-midi. Une structure de jeux est attachée à une classe. Désinfection des vélos à la fin de chaque récréation par du spray de contact.  
3/ pendant les temps de récréations les ATSEM, aèrent les locaux nettoient et désinfectent les locaux, restent à disposition des enfants en cas de petite blessure ou de soins d'hygiène.  
4/ Les temps de motricité sont également séparés. Chaque jeu utilisé par une classe n'est pas utilisable par une autre avant 24h00. La motricité générale demandant du gros matériel est faite sur 2 jours et en utilisant du matériel plus restreint

Actuellement, une enseignante absente n'est toujours pas remplacée. Les élèves sont donc répartis dans les classes. Comme l'absence risque de se prolonger et n'ayant pas de visibilité sur le remplacement, les groupes de répartitions sont toujours les mêmes. l'après midi, madame Brosse gère le niveau des GS. Monsieur Delage et madame Ladame-Barrault les MS et PS . Pour des raisons évidentes de sécurité, la récréation de l'après midi a de nouveau été rendue commune.

Le Conseil d'école, à l'unanimité, déplore cette absence de remplaçant qui entraîne un remaniement des classes et qui oblige une organisation difficilement compatible avec le respect du protocole sanitaire.

Le conseil d'école souhaite que la situation revienne à la normale le plus tôt possible.

Sur le temps périscolaire :

L'espace est divisé en 4 ; chaque groupe a ses jeux propres. Passage aux toilettes par groupe pour lavage de mains. Pour la cantine, répartition par niveau et par classe.

Comme les parents ne peuvent plus entrer dans les locaux, il y a un affichage des activités pour tenir informé.

- Point 3

L'exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 10 octobre 2020. Il n'existe pas de système unique d'alarme incendie mais deux entre la partie basse et haute de l'école.

- Un exercice alerte attentat évacuation devait initialement être prévu. Une alarme PPMS ayant été installée. Mais , n'ayant pas la clef d'arrêt , il ne nous a pas été possible de le réaliser

Un exercice de confinement alerte attentat a donc été réalisé à la place le mercredi 14 octobre. Il s'agit d'un exercice de confinement par classe. Pour présenter le projet aux élèves, l'équipe a imaginé un scénario dans lequel un fauve se serait échappé d'un cirque et entrerait dans l'enceinte de l'école. La situation a été proposée à l'ensemble des élèves en les amenant à réfléchir à ce qu'il faudrait faire dans ce cas. Pour l'alerte, ce sont des cornes de brume qui sont utilisées. Le bilan est le suivant : si le confinement s'est fait en respectant le protocole prévu , les cornes de brume ne s'entendent pas d'une classe à l'autre et ont tendance à énerver les élèves. Les enseignants proposent comme l'an passé une chaîne de signaux lumineux ; système plus discret et plus facile à mettre en place.

Un exercice de confinement chimique est prévu le mercredi 16 décembre 2020.

2 autres exercices incendies devront être réalisés ainsi qu'un exercice alerte attentat « évacuation de l'école »

Il est rappelé que la discrétion sur la date des exercices est recommandée afin de se rapprocher des conditions réelles. Un point sécurité doit figurer à chaque conseil d'école afin de rendre compte des exercices effectués.

Révision du PPMS : Les services académiques ont demandé de revoir certaines formulations des PPMS ainsi que d'ajouter un volet inondation , glissement de terrain et effondrement cavité.

- Point 4

La prévision d'effectifs pour l'année prochaine laisse apparaître une prévision de 76 élèves soit :

- Point 5

Participation aux actions AGENDA 21 :

- utilisation des jardinières de classe.

- proposition d'aménagement de l'espace de la cour au conseil municipal afin d'augmenter le potentiel de découverte et d'observation de la biodiversité . Ce travail sera mené en concertation avec les services des espaces verts et avec l'aide précieuse de Monsieur Jean-Louis Antunès , Directeur des services techniques de Dissay et expert en aménagement des espaces verts ( ex Participation à l'aménagement des espaces Euro Disney Resort Paris ). Il faudra proposer le projet rapidement pour qu'il soit étudié en vue du prochain budget.

Il sera question de l'implantation d'une mare pédagogique , de création de zones de fraîcheur ( ex: pergola ), etc

Point 6

Questions diverses :

Question 1 : faut-il faire parvenir les questions diverses avant le conseil d'école ?

Réponse : oui c'est préférable , 15 jours avant , afin de pouvoir obtenir une réponse en conseil d'école.

Question 2 :

Fixation des dates des prochains conseils d'école :

le mardi 9 mars

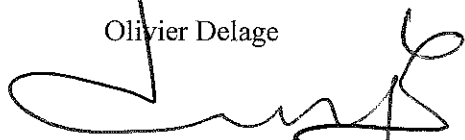
le mardi 15 juin

Monsieur Delage remercie les membres invités et de droit de leur participation active et constructive. La séance est levée à 20h15.

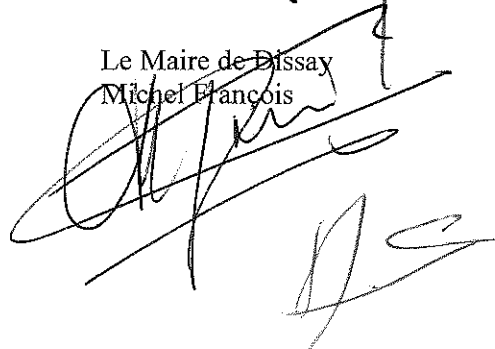
Fait à Dissay , le 10 novembre 2020

Le Directeur ,  
Président(e) du Conseil d'Ecole :

Olivier Delage

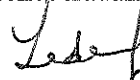


Le Maire de Dissay  
Michel François

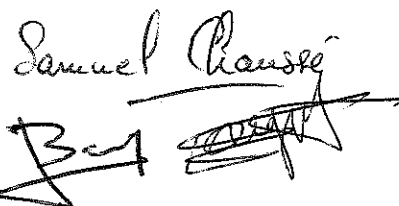


La Secrétaire de séance:

Florence Ladame-Barrault



Les Représentants des parents d'élèves :

Samuel Rousseau  


Les Enseignantes :

